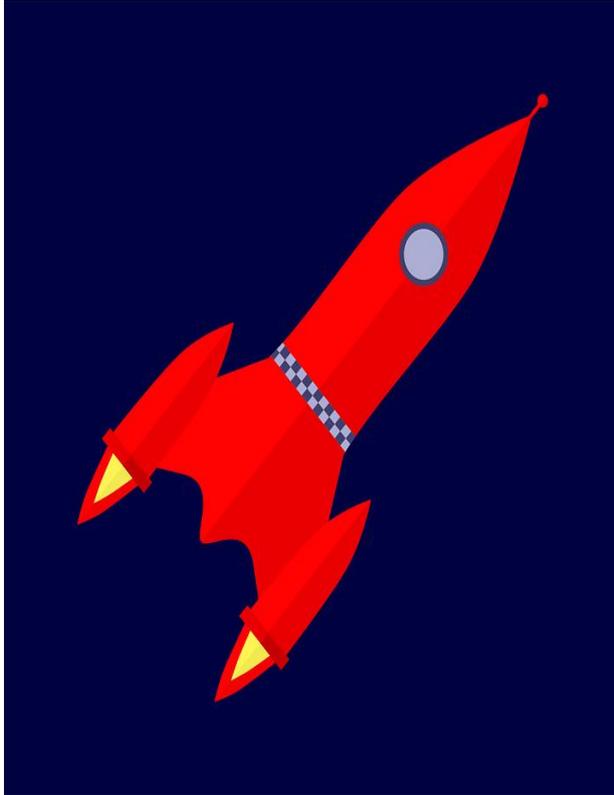


Lyon le 29/09/2022

*Les aventures de Jeannot au Ministère du Travail*

**Episode 2 : Objectif plein emploi et création de France Travail**



Dans la lettre de mission du préfigurateur de France Travail, on peut y lire « *la création de France Travail suppose une transformation de Pôle emploi et de tous les acteurs du service public de l'emploi et de l'ensemble des acteurs économiques et associatifs pertinents* »

Il s'agit de répondre aux questions définies comme telles par le Ministre du Travail :

- Comment renforcer l'accompagnement professionnel des DE qui en ont le plus besoin, notamment des bénéficiaires du RSA, en prêtant une attention particulière à la levée des freins dits périphériques à la reprise d'une activité ?
  - Quel doit être l'offre cible pour les entreprises et que peut-on attendre de leurs engagements ?
  - Quelle gouvernance d'ensemble mettre en place, au niveau national et local, avec quels outils pour la mettre en œuvre ?
  - Quelle serait l'organisation la plus efficace du diagnostic et de l'orientation des DE ?
  - Comment améliorer la mobilisation du levier de la formation dans la réponse aux besoins des DE et des entreprises
- Quelle stratégie SI et outils numériques communs doit être portée avec l'ensemble des acteurs pour éviter toute rupture dans le parcours des usagers ?
  - Quels moyens budgétaires (dépenses d'intervention et moyens humains) et indicateurs de pilotage (quantitatifs et qualitatifs) doivent être déployés

*Les Régions de France ont tenu leur 18<sup>ème</sup> congrès à Vichy mi-septembre. Lors de ce congrès, elles ont présenté les préliminaires d'une étude de préfiguration du service public régional de l'emploi et de la formation professionnelle (...)  
Les régions ont tenu à démontrer la capacité de la région à orchestrer France Travail au niveau de son territoire.*

**Le SNU est opposé à toutes velléités de régionalisation des politiques de l'emploi et du chômage, bien loin des principes du service public**

**Le SNU défendra les droits des personnels et des usager-es**